COMPTE RENDU SÉANCE DU 24 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : Mme BOUSQUET Alexia, Maire.

<u>Présents</u>: Mme Alexia BOUSQUET Maire, M. Francis LEDOUX 1^{er} Adjoint, Mme Emeline PAGÈS 2^{ème} adjoint, Mme Evelyne ROUANET, Mme Martine BOUSQUET, , M. Cédric GARCIA, M. Daniel MOREAU, Mr Simon SAFFORES, M. Adrien STOLDICK.

Excusés et ayant fourni procuration: Mme Nadège BOUYSSE ayant donné procuration

à Mme Alexia BOUSQUET

Absent : M. Jean-Luc IMART

Secrétaire de séance : Mme Evelyne ROUANET

Notre Dame de Fatima

Madame le Maire fait passer le devis pour la remise en l'état de Notre Dame de Fatima.

Le conseil municipal demande à ce que ce devis soit revu à la baisse vu la première proposition de devis.

Francis LEDOUX s'occupe de rappeler la personne pour avoir une remise.

Association pour Monument aux morts:

Madame le Maire informe le conseil qu'une association est passée à la mairie afin de pouvoir répertorier dans un guide départemental notre monument aux morts.

Elle propose d'accepter leur demande de prendre le monument en photo et de leur donner une subvention cette année de 50€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Protection bureau secrétariat :

Afin de pouvoir faire face à l'épidémie du COVID 19, Madame le Maire propose l'installation sur le bureau du secrétariat d'un plexiglass.

Un premier devis est proposé aux conseillers qui le trouvent trop onéreux.

Nous sommes dans l'attente d'un deuxième devis afin de pouvoir prendre une décision.

Délibérations:

Plusieurs délibérations sont à prendre notamment :

- Le vote des 2 taxes, le conseil souhaite ne pas augmenter les taxes
- La cession du terrain GRANIER, le conseil municipal approuve à l'unanimité

- Chemin communal enclavé dans un champ à usage agricole donnant sur un gîte clôturé, le conseil municipal accepte de le céder à l'agriculteur.
- Les abords de voirie de « La Capelaine », le conseil municipal demande à ce qu'une proposition de rachat des abords soit faite aux habitants à hauteur d'1.50€ le m².

Aménagement du terrain COMBA:

La commission Espaces Verts représenté par Emeline PAGÈS, informe le conseil que l'ESAT CHANTECLER peut venir la semaine 27 pour nettoyer le terrain afin de rendre plus visible les lieux.

Elle souhaite ensuite faire venir une entreprise pour l'élagage et enfin faire intervenir le CAUE pour que ce dernier puisse proposer un aménagement global du terrain.

Concernant le nettoyage du côté de KORIAN, un rendez-vous est pris afin de faire le point sur cela.

Préparation du budget 2020 :

Mme le Maire informe le conseil qu'il faut prévoir les futurs travaux pour la fin d'année 2020 et le début 2021.

Le conseil municipal décide l'ouverture des opérations suivantes :

- Four a pain : 1 000€

- Aménagement Espace Vert : 15 000€

- Culture et Patrimoine : 7 000€

- Rénovation Bâtiment communaux : 47 000€

Achat terrains: 4 000€
Cimetière: 20 000€
Salle des fêtes: 3 000€
Ordinateur Mairie: 900€
Panneaux village: 2 500€
Terrain COMBA: 40 000€

PLUi:

Mme le Maire présente le projet sur la commune des divers endroits modifiés ou conservés :

- Terrain Lotissement du Lac
- Les Faures
- Le Château Portos
- Terrain de M. COQUELIN
- Four à pain
- La Station d'épuration
- Ste Thérèse (Ancien moulin)

Voirie:

Mme le Maire informe le conseil qu'un administré a fait une demande de relèvement des ralentisseurs sur la commune.

Le conseil municipal souhaite demander au Département de venir sur place afin de trouver une solution pour le ralentissement des véhicules.

Miroir:

Suite à la demande d'un administré, Mme le Maire propose de mettre à deux endroits des miroirs afin de faciliter la visibilité des véhicules.

- 1 au niveau de la Mairie
- 1 dans la passerelle qui passe devant chez M. BEGNES

CCID:

Mme le Maire informe le conseil d'une nouvelle proposition concernant les membres du CCID.

Le conseil municipal approuve la proposition de Mme le Maire.

Nom des rues du village :

Afin de pouvoir valider les noms des rues du village pour bénéficier d'un adressage aux normes pour les services ainsi que de la fibre optique, le conseil municipal souhaite la mise en place d'une consultation de 15 jours auprès des habitants.

Un courrier sera distribué dans les boites aux lettres afin que chaque personne qui le souhaite puisse venir consulter la proposition et faire si nécessaire des suggestions.

La séance est levée à 23h